



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

2 novembre 2020 à 19-21h

Réunion Zoom

Personnes présentes

Parents : Myriam Charollais, Sara Gerber, Maïla Kocher, Teodoro Tumminello

Professionnels : Claudia Turcotte, Sébastien Nater

Organisations : Nicole Reynard

Autorités politiques : -

Excusés/absents : Vanessa Benitez, Fonte Giuseppe, Mélanie Métral, Xenia Subllia, Fanny Schuler, Cédric Fracheboud, Hélène Ott, Ghislaine Vittoz, Evelyne Dommen

Auditrice : Anouk Frommherz (parent)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 1^{er} septembre
3. Information de la part de la Direction, y c. état des lieux des mesures COVID
4. Lettre envoyée le 14 septembre, Goûter aux DAC, état des réponses
5. Projet "en route pour l'école" : information sur l'appel à projets : y a-t-il des idées ?
6. Retour sur le Conseil des établissements du 29 octobre
7. Sécurité alentours de l'établissement
8. Qualité des aménagements dans les préaux de l'établissement
9. Démarrage du projet "récréations saines" : pouvons-nous démarrer lors de la séance du 2 décembre ? Inviter le groupe PSPS ?
10. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
11. Divers et propositions individuelles
12. Lieu et horaire des prochaines séances

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
Adopté.

2. Adoption du PV du 1^{er} septembre
Adopté.



3. Informations de la part de la Direction, y c. état des lieux des mesures COVID

- La rentrée scolaire se passe bien sur le plan pédagogique. Des efforts ont dû être entrepris pour l'organisation du respect des mesures sanitaires. Les enseignant.e.s relèvent un certain nombre de lacunes chez les élèves, en particulier chez les volées de 3P et de 5P, qui débudent un nouveau cycle. Les enseignant.e.s de ces volées ont deux années pour rectifier le tir.
- La Direction a rencontré les enseignant.e.s de volée pour identifier les mesures qui peuvent être mises en place.
- Recrutement récent d'une éducatrice qui sera à plein temps sur les semaines scolaires entre Pierrefleur et Entre-Bois. Le mandat précis reste à définir.

4. Lettre envoyée le 14 septembre, Goûter aux DAC, état des réponses

Le courrier a été envoyé au Service des écoles. Accusé de réception reçu mais pas de réponse formelle. A reprendre lors de la prochaine séance.

5. Projet "en route pour l'école" : information sur l'appel à projets : y a-t-il des idées ?

- Appel à projet de la Ville. Fonds de 50'000 chf / année sur 3 ans. Délai de dépôt fixé au 31.12.20. Objectif : sensibiliser les enfants allophones en âge préscolaire et leur famille (détail du projet : <https://www.lausanne.ch/en/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/accueil-de-jour-et-enfance/actualites/en-route-ecole.html>).
- Présenter quelque chose ou être associé à quelque chose en tant que commission d'établissement ? Maïla Kocher se renseigne sur une initiative similaire à Renens (NB : projet qui n'a pas abouti sur la mise en place de projets concrets à Renens). Teodoro Tumminello précise que la Maison de quartier des Bossons organisait des cours de français.
- Du côté du collège de Pierrefleur, une formation a depuis cette année été mise sur pied pour aider les enseignant.e.s en charge du « français intensif » à l'attention des élèves allophones. L'objectif est d'avoir des enseignant.e.s bien formé.e.s pour intervenir auprès du public allophone et qui collaborent.

6. Retour sur le Conseil des établissements du 29 octobre

- N'a pas eu lieu. Un point à l'ODJ concernait un préavis en préparation pour une meilleure répartition des fonds, et une éventuelle augmentation/mutualisation entre les commissions d'établissement. Affaire à suivre.
- Le Service des écoles a donné son feu vert pour défrayer le photographe qui a pris en charge les photos de classe au printemps dernier.

7. Sécurité alentours de l'établissement

- Plusieurs cas portant sur la sécurité du périmètre scolaire et la mobilité sont remontés : devant l'école de Bois-Gentil, au moment de la dépose d'enfants en voiture ; pour le haut de l'Avenue du Grey, où des patrouilleurs seraient bienvenus, etc.
- Une préoccupation concerne également la barrière qui lie le collège des Bergières au quartier du Salève. Sébastien Nater se renseigne auprès de sa collègue.
- Myriam Charollais prend contact avec le Service concerné à la ville de Lausanne pour l'organisation d'une séance afin de clarifier ce qu'il est possible de faire dans ces cas.



8. Qualité des aménagements dans les préaux de l'établissement

- Sara Gerber relève qu'elle a observé dans certaines villes alémaniques des aménagements de préau bien plus verts et ludiques pour les enfants que ceux que nous connaissons à Lausanne. Ces questions concernent le Service des parcs et domaines de la Ville. Sara va prendre contact avec le Service des écoles pour se renseigner.

9. Démarrage du projet "récréations saines" : pouvons-nous démarrer lors de la séance du 2 décembre ? Inviter le groupe PSPS ?

- Reprise de ce projet lors de la prochaine séance. Nous pouvons inviter le groupe PSPS à la séance de décembre, dont Fanny Schuler fait partie.
- Il s'agira de faire attention à la communication pour que la démarche ne soit pas vue comme une intrusion dans les habitudes familiales.

10. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Rien à signaler.

11. Divers et propositions individuelles

- La présentation sur les Pokémon est en suspens, Myriam doit reprendre contact avec la personne intéressée.
- Facturation APEMS : suite à un changement, la facturation des APEMS ne relève plus de la Ville, et se calque sur le système des CVE. Une facturation mensuelle sur la base du contrat. En cas d'absence non annoncée de l'enfant, il y a une majoration. En cas de camp, pas de facturation mais pour les sorties scolaires à vérifier.

12. Lieu et horaire des prochaines séances

- Il apparaît que 19h soit un horaire plus contraignant lorsque les séances ont lieu par visioconférence. Elles auront lieu à 20h lors des visioconférences et à 19h en présentiel.
- Rappel des prochaines séances : mercredi 2 décembre 2020, lundi 18 janvier 2021, mercredi 10 mars 2021 et lundi 26 avril 2021.

La séance est levée à : 20h15

Lausanne, le 4 novembre 2020

Maila Kocher
Membre du ¼ Parents

Lausanne, février 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch